

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 8

VOTANTS : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 8

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MIZOËN**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit septembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 16 septembre 2022

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, GONON Florence, PHILIPPE Francine, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy

Etaient excusés : VENERA Christophe, PINATEL François, JOUANNEAU Fanny

Était absent :

JOUANNY Michèle a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 2022/48 : Compte-rendu des délégations consenties au Maire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant les délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du conseil municipal du 8 juillet 2020,

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ces délégations,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Décision du 4 juillet 2022 : acceptation du devis de l'entreprise CM AMENAGEMENTS pour une mission de maîtrise d'œuvre partielle pour l'élargissement de la dernière épingle de la route d'Emparis. Montant du devis : 3 600,00 € TTC.

Décision du 16 septembre 2022 : signature de l'avenant n°1 au marché 2022-06 entreprise COCO ECO LEGRANI lot 3 plâtrerie pour l'aménagement d'une salle de restauration scolaire pour la réparation des épaufrures des deux poteaux béton. Montant de l'avenant en plus-value : 480,00 € TTC, soit 2,26% du montant du marché initial qui s'élève après avenant à 21 726,46 € TTC.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture : 29 SEP. 2022
Date de publication : 29 SEP. 2022

